



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8672<sup>e</sup>** séance

Vendredi 22 novembre 2019, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

<i>Présidente :</i>	M <sup>me</sup> Pierce . . . . .	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Ntsoane
	Allemagne . . . . .	M. Heusgen
	Belgique . . . . .	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine . . . . .	M. Zhang Jun
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Adom
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Craft
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. de Rivière
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Mbengono
	Indonésie . . . . .	M. Syihab
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pérou . . . . .	M. Ugarelli
	Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
	République dominicaine . . . . .	M. Singer Weisinger

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; et M<sup>me</sup> Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

M. Griffiths participe à la séance par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

**M. Griffiths** (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil se souviendront sans doute qu'à la suite des événements survenus dans le sud du pays en août dernier, j'avais appelé à des mesures décisives pour saisir les occasions qui s'offraient pour instaurer la paix au Yémen. Depuis lors, l'élan en faveur d'un règlement politique au Yémen s'est intensifié. Les parties ont œuvré de concert, avec l'appui de l'Arabie saoudite, des puissances régionales, de la communauté internationale et de l'ONU, pour parvenir à un compromis sur différentes questions, notamment la situation dans le sud, l'apaisement des hostilités et des problèmes économiques spécifiques. Toutes ces questions sont importantes. Ce compromis de la part des parties concernées est une avancée importante.

Nous commençons à présent à constater que le Yémen a besoin de dirigeants qui œuvrent en faveur de la paix. De tels dirigeants pratiquent l'art du compromis et de l'inclusion et prônent la patience au lieu de réclamer leurs droits. Nous avons maintenant des preuves que ces dirigeants existent. Je voudrais donner quelques exemples à ce sujet dans mon exposé.

L'Accord de Riyad, signé le 5 novembre entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition

du Sud, est un premier exemple. Les événements d'août ont créé ce que j'avais alors qualifié devant le Conseil de « menace existentielle » pour le Yémen. La perspective d'un effondrement de l'État était bien réelle et particulièrement effrayante. Au cours des pourparlers qui ont abouti à l'Accord de Riyad, négocié pendant 86 jours, les dirigeants des parties adverses se sont réunis et ont accepté d'œuvrer pour une cause plus noble. Le médiateur, le Royaume d'Arabie saoudite, dans la plus belle tradition de ce rôle, les a félicités de leur courage, au lieu de les critiquer parce qu'il a fallu de longues semaines de travail acharné pour aboutir à ce résultat.

Nous devons tous remercier le Président Hadi Mansour et le Conseil de transition du Sud, ainsi que les dirigeants saoudiens, de cet excellent exemple de ce qu'il faut faire pour amener les parties à donner le meilleur d'elles-mêmes. Cela doit permettre au Yémen d'avancer rapidement vers le règlement de ce conflit dont le Conseil est saisi, par des moyens politiques.

Les résultats obtenus par l'Arabie saoudite à cet égard témoignent du rôle positif que l'appui régional peut jouer dans tous nos efforts visant à instaurer la paix. Il y a deux semaines, j'ai eu le privilège de rencontrer le Prince héritier et Vice-Premier Ministre, S. A. R. le Prince Mohammed Bin Salman Bin Abdulaziz Al-Saud. Il s'est montré très optimiste quant aux perspectives d'un règlement pacifique global du conflit au Yémen et m'a assuré sans équivoque que l'Arabie saoudite appuierait les efforts déployés pour y parvenir rapidement. Cela a été confirmé mercredi par le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud d'Arabie saoudite dans son message à la Choura, où il a exprimé son espoir que l'Accord de Riyad ouvrirait la voie à des pourparlers de paix plus larges. Je remercie le Roi et le Prince héritier de leur appui.

Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur un aspect de la guerre elle-même, qui montre plus concrètement que quelque chose est en train de changer au Yémen. Ces deux dernières semaines, le rythme de la guerre s'est considérablement ralenti. Il y aurait eu une diminution d'environ 80 % des frappes aériennes à l'échelle nationale par rapport aux deux semaines précédentes. Je sais que ces informations portent sur une courte période, mais elles n'en restent pas moins remarquables. Ces dernières semaines, pour la première fois depuis le début du conflit, il y a eu des périodes entières de 48 heures durant lesquelles il n'y a eu aucune frappe aérienne.

Il s'agit là d'une désescalade, d'un ralentissement du rythme de la guerre et peut-être, nous l'espérons, d'une avancée vers un cessez-le-feu global au Yémen que, je suis sûr, M. Lowcock, M<sup>me</sup> Mueller et de nombreux membres du Conseil appellent de leurs vœux depuis très longtemps. La cessation de tirs de missiles et d'attaques de drones sur le territoire saoudien, annoncée par Ansar Allah le 20 septembre, a été maintenue pour le deuxième mois consécutif. Les efforts visant à réduire la violence se poursuivent. J'espère que nous pourrons bientôt tirer parti de ces avancées.

Je voudrais être très clair : j'approuve et appuie pleinement tous les efforts qui permettent d'apaiser la guerre au Yémen. Je suis sûr que les membres du Conseil sont d'accord avec moi. En tant qu'Organisation des Nations Unies, nous continuons de nous acquitter de notre responsabilité d'encourager les parties à avancer vers un règlement du conflit. Ce qui se passe en ce moment, tant dans le sud que dans le nord, jette les bases nécessaires, voire vitales, de ce processus. Les actes qui ont abouti à une réduction du rythme de la guerre et à un accord concernant le sud sont le fruit de décisions prises par des dirigeants qui commencent à percevoir, peut-être de façon encore indistincte, mais clairement indéniable, que la paix est envisageable. Ils font le nécessaire. Il faut que cette tendance se poursuive. Nous saluons donc ces réalisations, alors même que nous nous apprêtons à apporter notre contribution.

Mon troisième exemple concerne la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, conclu il y a bientôt un an. Nous continuons d'observer des signes positifs à Hodeïda, où les parties continuent de mettre en œuvre l'accord conclu à Stockholm l'année dernière. À l'occasion d'une séance d'information passée du Conseil de sécurité, Mark Lowcock et moi-même avons souligné le besoin pressant que le Gouvernement yéménite fasse preuve d'une souplesse créative pour accélérer l'entrée des pétroliers dans le port de Hodeïda afin d'éviter l'anéantissement des moyens de subsistance que provoquerait une pénurie de pétrole, dont le spectre est déjà visible à Sanaa et dans d'autres villes. À ce moment, le Gouvernement a défendu son droit à publier des décrets pour augmenter les taxes – un processus qui a provoqué un blocage politisé à propos des importations de pétrole à Sanaa et les provinces environnantes.

Ce mois-ci, cependant, l'équipe économique et technique du Gouvernement a convenu avec mon bureau de créer un mécanisme pour permettre aux négociants de déposer les taxes et les droits de douane

liés aux cargaisons commerciales de pétrole et de gaz sur un compte spécial à la Banque centrale à Hodeïda, sous la supervision de l'ONU. Les sommes collectées permettront de payer les salaires des fonctionnaires à Hodeïda et ailleurs, conformément à l'élément relatif à Hodeïda de l'Accord de Stockholm. Je remercie le Gouvernement et Ansar Allah des concessions qu'ils ont accepté de faire pour avancer de manière significative vers le règlement de la question des recettes portuaires et sortir de l'impasse relative à l'entrée des pétroliers au port de Hodeïda. Le résultat est que les pétroliers entrent maintenant dans le port de Hodeïda et qu'une crise a été évitée parce que les parties concernées ont su réfléchir de manière créative.

À Hodeïda, les parties ont également renforcé leur respect du cessez-le-feu. La mise en place du mécanisme de renforcement du cessez-le-feu et de désescalade a permis de faire baisser le nombre d'incidents de sécurité dans cette province de 40 % par rapport à la période qui a précédé l'entrée en vigueur du mécanisme. Depuis l'ouverture de cinq postes d'observation conjoints sur les lignes de front à Hodeïda, nous avons également observé une diminution d'environ 80 % du nombre d'incidents de sécurité dans la ville. D'ailleurs – fait remarquable, tardif, mais assurément bienvenu – depuis plusieurs jours, aucun incident ne s'est produit dans la ville. Je tiens à féliciter, et je suis certain que le général Guha le fera également, les parties de cette coopération constructive. Ces deux résultats sont remarquables et doivent être salués par nous tous. J'estime que Hodeïda est un autre exemple qui montre comment la valeur des concessions créatives supplante le désir de victoire.

La Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) joue un rôle vital en aidant les parties à appliquer cet accord. Je voulais donc exprimer une certaine préoccupation concernant les restrictions croissantes imposées à la circulation du personnel de la Mission à Hodeïda. Non seulement ces restrictions entravent les opérations quotidiennes de la Mission, mais elles menacent la mise en œuvre de son mandat. J'espère que les autorités compétentes prendront les mesures nécessaires pour garantir la liberté de circulation nécessaire afin que la MINUAAH puisse s'acquitter de son mandat.

Fin octobre, mon bureau a eu le privilège de rencontrer deux jours durant 20 femmes jouant un rôle de chef de file pour la paix originaires des quatre coins du pays. Nous avons examiné ensemble les éléments devant faire partie de tout règlement politique pour que

leurs vues soient prises en compte maintenant, avant qu'un règlement soit négocié. Elles ont également fourni les preuves de la participation intrinsèque, et peut-être unique, comme c'est le cas ailleurs, des groupes de femmes yéménites à l'amélioration des conditions locales durant le conflit. Nous savons à quel point il est important d'intégrer la perspective d'égalité des sexes et la participation des femmes dans les processus de paix.

Enfin, dans mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8642), j'ai mentionné des signes d'espoir au Yémen. J'espère avoir prouvé par cet bref aperçu que ces signes commencent à donner des résultats. Cela signifie que les dirigeants yéménites doivent maintenant se demander à quoi doit ressembler la paix. Ils devront se mettre d'accord sur les arrangements politiques et sécuritaires en vue de mettre fin aux combats, et nous leur prêteront main-forte. Ils devront prendre la tête de la reconstruction du pays, de son économie et de son tissu social, et nous apporterons tous notre contribution à cette fin. Ils devront traiter avec pragmatisme des problèmes politiques complexes dans un contexte qui a considérablement évolué au fil des années de conflit. Il faut dès maintenant commencer à œuvrer au règlement de ces questions, mais nous estimons, comme me l'a expliqué de manière saisissante un dirigeant yéménite, que l'on pourrait prochainement assister à la renaissance de la civilité dans la vie sociale yéménite.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Mueller.

**M<sup>me</sup> Mueller** (*parle en anglais*) : Chaque mois au Yémen, environ 250 partenaires humanitaires travaillent avec l'ONU pour venir en aide à 13 millions de personnes dans le pays. Nous menons la plus grande opération humanitaire mondiale dans un environnement extrêmement difficile, qui semble s'aggraver continuellement. C'est pourquoi les acteurs humanitaires préconisent systématiquement d'agir selon cinq priorités : premièrement, le respect du droit international humanitaire et la protection des civils; deuxièmement, un accès humanitaire sans entrave; troisièmement, le financement du plan d'aide humanitaire; quatrièmement, l'appui à l'économie; et cinquièmement, la progression vers un règlement politique. Si elles sont pleinement appliquées, ces mesures permettront de réduire immédiatement et nettement la souffrance de la population et de préparer le terrain pour l'instauration d'une paix durable. Je vais

évaluer aujourd'hui le niveau de mise en œuvre de ces cinq priorités.

Premièrement, je vais évaluer le respect du droit international humanitaire et la situation en matière de protection des civils. Chaque mois, le Conseil entend parler des dévastations que la guerre inflige aux civils et aux infrastructures civiles. Les attaques continuent de causer des dommages aux civils dans tout le pays. Il y a deux jours, des obus d'artillerie ont touché un marché à Saada. Les informations initiales indiquent que cette attaque a tué et blessé des dizaines de civils. Il y a deux semaines, une attaque commise dans la province de Taëz a gravement endommagé un hôpital dans la ville de Mokha. C'était la seule installation médicale qui prenait gratuitement en charge les urgences chirurgicales dans la région. Sa fermeture a privé les communautés locales d'accès à ces services jusqu'à la réouverture de l'hôpital il y a quelques jours. C'est un miracle que personne n'ait été tué ou blessé à l'hôpital dans cette attaque, qui s'est produite alors que des patients et du personnel médical se trouvaient sur place. Au cours du mois écoulé, on nous a également signalé que des pêcheurs avaient été tués par des frappes aériennes. Des obus ont touché des habitations civiles et des sites accueillant des familles déplacées. Des mines et d'autres explosifs ont également tué et blessé des civils. Ces événements se produisent avec une régularité qui devrait alarmer chacun d'entre nous.

Ce ne sont pas uniquement les Yéménites qui souffrent. Des migrants et des demandeurs d'asile, principalement originaires de la Corne de l'Afrique, continuent d'arriver au Yémen. L'Organisation internationale pour les migrations estime que plus de 160 000 migrants arriveront au Yémen cette année. Ils sont exposés à un niveau effroyable d'abus, notamment le viol, la torture et l'exploitation économique par des trafiquants d'êtres humains. La guerre n'épargne pas les migrants et les demandeurs d'asile. Ainsi, l'attaque de Saada, au début de cette semaine, a fait des victimes parmi les ressortissants éthiopiens et somaliens. Leur sort fait maintenant l'objet d'une plus grande attention. Malgré ces incidents et d'autres incidents, il y a aussi des signes de progrès. On a recensé moins de victimes civiles en octobre que durant tout autre mois de l'année, tandis que septembre a été le mois le plus meurtrier de l'année pour les civils. Nous espérons que la violence continuera de diminuer. Nous continuons d'appeler les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à veiller à ce que les civils et les infrastructures civiles soient épargnés.

Le deuxième domaine d'action prioritaire est l'obligation qu'ont toutes les parties de faciliter les secours humanitaires. Pourtant, l'accès humanitaire demeure un énorme défi au Yémen, en particulier dans les zones contrôlées par Ansar Allah. Il y a eu récemment quelques améliorations limitées – par exemple, les autorités d'Ansar Allah ont permis à un plus grand nombre de projets d'organisations non gouvernementales (ONG) de démarrer au cours des dernières semaines, et nous avons obtenu des garanties sur plusieurs autres questions. Mais, malgré ces garanties, les autorités d'Ansar Allah continuent d'imposer à l'action humanitaire un nombre croissant de réglementations restrictives. Ces restrictions entravent régulièrement la fourniture de l'aide à des millions de personnes. Bien que les partenaires soient encore en mesure d'acheminer l'aide, cela exige un engagement constant à tous les niveaux, ce qui entraîne souvent des retards inacceptables pour les personnes qui en ont besoin.

Bien que certains projets aient été approuvés récemment, les autorités d'Ansar Allah continuent de bloquer ou de retarder la moitié des projets des ONG dans les zones sous leur contrôle. Les opérations d'évaluation et de suivi des besoins sont également souvent bloquées. Dans plusieurs cas, des membres du personnel des Nations Unies et d'ONG ont été expulsés du Yémen, souvent sans motif valable. Tous les types de mouvements humanitaires dans le nord, y compris l'acheminement d'une aide vitale, sont régulièrement bloqués. Même lorsque ces mouvements ont été autorisés, les partenaires risquent toujours de se heurter à des refus arbitraires ou à des retards aux points de contrôle. Les autorités affiliées à Ansar Allah cherchent aussi fréquemment à s'ingérer dans les opérations humanitaires, notamment en tentant d'influer sur la sélection des bénéficiaires ou des partenaires d'exécution.

Les autorités d'Ansar Allah poursuivent également leur campagne pour contraindre les partenaires humanitaires à travailler dans des conditions qui, si elles étaient acceptées, iraient à l'encontre des principes humanitaires et entraîneraient presque certainement la perte de financements et la fermeture de programmes. Nous avons également constaté une augmentation alarmante de la violence et du harcèlement visant les travailleurs humanitaires dans les zones contrôlées par Ansar Allah. Au cours des trois derniers mois, 60 cas d'attaques, d'intimidation, de détention et d'autres formes de mauvais traitements visant des travailleurs humanitaires ont été recensés.

Dans plusieurs cas, le pillage des fournitures de secours et l'occupation de locaux humanitaires ont perturbé l'acheminement de l'aide et de services essentiels.

Les questions très graves que je viens d'évoquer ont toutes été abordées directement, clairement et à plusieurs reprises avec Ansar Allah. Bien que certaines mesures aient été prises après un dialogue continu, l'espace humanitaire dans le nord du pays reste extrêmement limité. Alors que nous commençons à réfléchir au plan d'aide humanitaire de l'année prochaine et à notre capacité de recueillir des fonds pour ce plan, nous espérons sincèrement que les autorités d'Ansar Allah écouteront et changeront de cap, conformément à leurs obligations au regard du droit international humanitaire.

Par ailleurs, nous espérons également qu'Ansar Allah permettra à l'ONU de procéder à l'évaluation du pétrolier *FSO SAFER*, prévue de longue date. Ce pétrolier continue de poser un risque très sérieux de catastrophe écologique et humanitaire en mer Rouge – et cette catastrophe peut être évitée. Notre équipe d'évaluation reste prête à être déployée dans un délai de trois semaines.

Les difficultés d'accès dans les zones contrôlées par le Gouvernement sont d'une autre nature. Nous continuons de rechercher une approche plus rapide et plus rationnelle des processus gouvernementaux pour l'approbation des projets humanitaires, ainsi que pour accélérer l'arrivée des cargaisons humanitaires au port d'Aden.

Le troisième point que je tiens à souligner concerne le financement du plan d'aide humanitaire. Comme le Secrétaire général adjoint Lowcock l'a dit le mois dernier au Conseil (voir S/PV.8642), depuis septembre, de nouveaux fonds en provenance du Royaume d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Koweït et des États-Unis, entre autres, ont permis aux organismes de relancer des programmes qui avaient été suspendus. Cela signifie que les enfants reçoivent à nouveau des vaccins périodiquement, que les centres de soins de santé reçoivent des fournitures, et que les centres de traitement de la malnutrition se remettent au travail. Le plan d'aide humanitaire étant désormais financé à plus de 70 %, les opérations d'aide bénéficient d'une base financière beaucoup plus solide qu'il y a plusieurs mois. Nous remercions tous les donateurs de leur appui constant.

La quatrième priorité est l'économie, qui est un moteur essentiel des besoins humanitaires. Le



Yémen importe presque tout, y compris la nourriture, le carburant et les médicaments. Par conséquent, le taux de change fait une énorme différence dans la vie des populations et leur capacité d'accéder aux biens dont elles ont besoin pour survivre. Ce taux fluctue actuellement entre 540 et 575 rials pour un dollar des États-Unis. C'est mieux que le taux de 595 rials pour un dollar le mois dernier, mais ce niveau reste deux fois plus élevé qu'avant la crise. Nous continuons de demander la mise en place d'un programme régulier d'injection de devises étrangères dans l'économie du Yémen pour stabiliser le taux de change et contribuer à rendre les biens et services abordables.

Le mois dernier, nous avons également informé le Conseil de l'impact des graves pénuries de carburant à la suite de l'application stricte de la réglementation gouvernementale sur les importations commerciales de carburant. Le carburant est essentiel pour transporter les produits alimentaires vers les marchés, pour pomper l'eau potable, et pour alimenter en énergie les systèmes d'assainissement. Les pénuries se sont considérablement atténuées depuis lors et les prix du carburant ont baissé, même si les zones rurales mettent plus de temps à rebondir. Comme l'Envoyé spécial Griffiths vient de le dire, les parties ont également travaillé en étroite collaboration avec son bureau à la conception d'un mécanisme qui permettra d'assurer un approvisionnement suffisant en carburant dans tous les ports, y compris à Hodeïda. Nous saluons la souplesse dont ont fait preuve toutes les parties prenantes sur cette question cruciale. Il est essentiel de maintenir l'approvisionnement en carburant et autres produits essentiels. Le Secrétaire général adjoint Lowcock s'est rendu dans la région cette semaine et a eu des discussions constructives avec le Gouvernement yéménite sur la question du carburant et de l'économie.

La cinquième et dernière priorité est la nécessité de progresser vers une solution politique et, finalement, vers la paix. Nous sommes tous d'accord sur le fait que le Yémen doit trouver une solution politique pour mettre fin à la crise. Les membres du Conseil viennent également d'entendre l'Envoyé spécial Griffiths résumer plusieurs faits nouveaux très encourageants à cet égard. Nous nous félicitons de ces mesures et nous nous associons aux millions de Yéménites dans l'espoir que celles-ci constituent un signe de progrès supplémentaires à venir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Mueller de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Craft** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Griffiths et la Sous-Secrétaire générale Mueller de leurs exposés et du travail admirable que leurs équipes continuent de faire.

Les États-Unis se félicitent de la signature de l'Accord de Riyad entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud. La formation d'un nouveau Cabinet inclusif contribuera à créer un gouvernement plus représentatif du peuple yéménite. Nous encourageons les parties à mettre rapidement en œuvre les dispositions de l'accord. Le retour du Gouvernement yéménite dans sa capitale temporaire d'Aden et la réintégration des forces dans le sud sous contrôle gouvernemental sont des étapes importantes sur la voie d'un règlement politique élargi. Le travail louable de l'Arabie saoudite et des parties yéménites a permis d'accomplir des progrès essentiels. Avec l'appui du Conseil de transition du Sud, le Gouvernement yéménite peut désormais recentrer son attention sur le dialogue avec les houthistes en vue de mettre fin à ce terrible conflit qui, selon des informations récentes, a coûté la vie à plus de 100 000 femmes, enfants et hommes depuis 2015.

Nous nous félicitons que l'Envoyé spécial Griffiths ait annoncé aujourd'hui des progrès qui permettront aux navires pétroliers d'entrer dans le port d'Hodeïda. Il est également encourageant de constater les progrès récents accomplis par la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et par le général Guha en matière de création de postes d'observation chargés de contrôler l'application de l'Accord sur Hodeïda. Nous appelons toutes les parties à protéger le personnel de la Mission dans l'exercice de ses fonctions. Toutefois, l'Accord sur Hodeïda ne doit pas faire obstacle à des efforts plus vastes allant dans le sens d'un accord politique global. Au moment où les parties s'engagent dans un dialogue visant à faire cesser le conflit, les contributions financières des États Membres restent indispensables pour faire face à ce qui est devenu la pire crise humanitaire au monde. Nous nous félicitons d'apprendre que les contributions versées cet automne au plan d'intervention humanitaire des Nations Unies ont permis à plusieurs programmes humanitaires essentiels de redevenir pleinement opérationnels après avoir risqué la fermeture faute de financement.

Nous sommes fiers du rôle que nous continuons de jouer en tant qu'un des plus grands donateurs humanitaires au Yémen, en particulier parce que les programmes que les États-Unis financent par l'intermédiaire de l'ONU et de multiples organisations non gouvernementales ont une incidence réelle sur la vie des Yéménites ordinaires. J'en veux pour preuve deux exemples. L'un de nos partenaires d'exécution a traité récemment plus de 16 000 personnes qui souffraient de maladies transmissibles et non transmissibles. Ce partenaire humanitaire a également amélioré l'accès à l'eau potable de 24 000 personnes. Ce sont des efforts dévoués comme ceux-là qui fournissent des ressources dont des milliers de Yéménites vulnérables ont désespérément besoin. Cependant, nous sommes de plus en plus préoccupés par les restrictions à l'accès humanitaire imposées dans la partie nord du Yémen. Pour accomplir leur travail indispensable, les organisations humanitaires doivent être autorisées à circuler librement et en toute indépendante, d'une manière qui tienne compte des principes d'humanité, d'indépendance, de neutralité et d'impartialité. L'évolution récente de la situation au Yémen est encourageante et nous espérons qu'elle contribuera à atténuer davantage les tensions dans tout le pays. Cela facilitera bien évidemment les efforts que l'Envoyé spécial Griffiths et son équipe fournissent pour relancer le processus politique, mais, surtout, cela ouvrira la voie au retour du peuple Yéménite à la dignité - une voie qui, nous l'espérons, s'élargira dans les semaines et les mois à venir.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Ursula Mueller, pour leurs exposés exhaustifs sur la situation politique et humanitaire au Yémen.

Comme l'ont dit les intervenants d'aujourd'hui, la situation dans la République du Yémen est extrêmement préoccupante, en particulier sur le front humanitaire. En dépit des efforts fournis dans le cadre de l'ONU et au niveau bilatéral par les États Membres, la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm est au point mort. Dans ce contexte, nous considérons que la signature à Riyad le 5 novembre de l'accord entre le Gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale et le Conseil de transition du Sud est un pas important vers l'unification de la société yéménite et un exemple encourageant d'adoption de solutions et de compromis mutuellement acceptables et absolument nécessaires, compte tenu des réalités actuelles. Nous tenons

à souligner le rôle de médiateur joué par l'Arabie saoudite, qui a largement contribué à l'obtention des accords susmentionnés et s'est engagée à vérifier leur mise en œuvre. Nous signalons également l'approche constructive adoptée par les Émirats arabes unis dans ce processus.

Nous espérons que la capacité des parties yéménites à trouver un accord et un terrain d'entente leur permettra de trouver au plus vite une solution politique à ce conflit politique et militaire qui perdure. À cet égard, nous appuyons les efforts de médiation de M. Griffiths pour convaincre les parties au conflit de la futilité d'une solution militaire et du fait qu'elles doivent instaurer un cessez-le-feu global et adopter des mesures de confiance. Depuis le début de ce conflit, la Russie préconise exclusivement une solution politique et diplomatique au moyen d'un dialogue inclusif entre toutes les forces yéménites. Nous continuons d'offrir notre assistance, notamment en communiquant avec tous les acteurs politiques et toutes les parties prenantes du pays, tout en les encourageant à adopter une approche constructive et à éviter les solutions militaires.

Il est encore possible de faire des progrès à Hodeïda et de parvenir au règlement yéménite global auquel l'Envoyé spécial travaille depuis quelque temps. La communauté internationale doit continuer de déployer des efforts collectifs pour faire passer le conflit sur le volet politique et pour apporter l'aide nécessaire aux millions de Yéménites qui ont cruellement besoin d'assistance sous plusieurs formes, car ils souffrent de la faim et n'ont accès ni aux services de santé ni aux médicaments de base. Nous appelons toutes les parties à œuvrer pour une désescalade totale des tensions, ce qui permettra de faire face à la catastrophe humanitaire dans le pays, dont l'ampleur a été rappelée aujourd'hui par M<sup>me</sup> Mueller. Fournir une aide humanitaire au Yémen doit être une de nos priorités. J'insiste sur le fait que l'aide humanitaire en provenance de l'étranger destinée au Yémen doit être répartie sur une base non discriminatoire à l'ensemble de la population du pays, quelle que soit l'autorité en charge dans un territoire donné. Nous appuyons le respect inconditionnel des dispositions du droit international humanitaire et la garantie d'un accès sans entrave à l'aide humanitaire dans toutes les régions du pays.

Force est de reconnaître que les affrontements armés au Yémen ne font qu'asseoir un peu plus les positions des groupes terroristes dans ce pays. Sur la base de notre expérience en Syrie, nous savons que

c'est dès maintenant qu'il faut lutter contre les insurgés, sans remettre les choses à plus tard. Plus tôt les parties yéménites uniront leurs efforts pour contrer la menace terroriste, moins les extrémistes auront de chances de tenir leurs positions.

Pour conclure, je voudrais rappeler la résolution 598 (1987), dans laquelle le Secrétaire général a été prié, en coopération avec les États de la région, d'élaborer des mesures susceptibles de renforcer la sécurité et la confiance dans la région. Dans ce contexte, le concept russe bien connu de sécurité collective dans la région du Golfe, qui vise précisément à résoudre les conflits dans cette région et à élaborer des mesures de confiance et de contrôle, s'avère d'autant plus pertinent. Nous invitons à nouveau toutes les parties prenantes à examiner ce document et à s'associer aux efforts collectifs visant à trouver des solutions mutuellement acceptables aux problèmes régionaux. Il est urgent de travailler ensemble pour améliorer la situation, afin de faciliter le travail de l'Envoyé spécial en faveur du règlement de ce conflit.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, Madame la Présidente, nous voudrions remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Ursula Mueller, pour leurs exposés fort utiles.

Je vais insister sur deux points : l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité et l'évolution de la situation humanitaire. Nous sommes réunis ici aujourd'hui, car nous assistons à des avancées constructives et concrètes au Yémen, notamment la signature à Riyad le 5 novembre de l'Accord de Riyad entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud. Nous saluons le rôle du Royaume d'Arabie saoudite et son ardeur à mener ces négociations et à aboutir à cet accord. La signature de l'Accord de Riyad et la mise en œuvre de la première de ses dispositions, qui prévoit que le Gouvernement yéménite commencera à travailler dans un premier temps depuis Aden, la capitale temporaire, indiquent clairement que le Royaume d'Arabie saoudite et les États de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen tiennent à ce que la sécurité et la stabilité soient rétablies dans le pays.

Nous espérons que l'accord établira la confiance, appuiera la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et ouvrira la voie à un règlement politique global de la crise conformément aux trois cadres de référence convenus, à

savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence du dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Nous nous félicitons de ce que M. Griffiths a dit dans son exposé concernant la réduction notable et sans ambiguïté des opérations militaires à Hodeïda. Cette évolution est encourageante, et nous espérons qu'elle se poursuivra et mènera à un dialogue et à des négociations constructives. À ce titre, nous réaffirmons que l'État du Koweït est disposé à accueillir les parties yéménites, sous l'égide de l'ONU, pour parvenir à un règlement définitif et global de cette crise.

Sur le front humanitaire, grâce à l'évolution positive de la situation au Yémen, les organismes humanitaires ont repris leurs activités dans plusieurs zones, et le financement du plan d'intervention humanitaire de 2019 a augmenté. Depuis le début de la crise, le Koweït s'est engagé à verser au total 600 millions de dollars pour appuyer les activités humanitaires de l'ONU au Yémen. Sur ce montant, nous avons déjà versé 350 millions de dollars à des organisations internationales et à des organismes de secours et comptons décaisser le solde. À cet égard, nous réaffirmons la nécessité de lever tous les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire et de coopérer avec les organismes humanitaires, notamment le Programme alimentaire mondial. Nous sommes profondément préoccupés par les obstacles dans les zones contrôlées par les houthistes, dont a parlé M<sup>me</sup> Mueller dans son exposé. Aussi tenons-nous à souligner l'importance de veiller à ce que toutes les parties yéménites respectent le droit international humanitaire et permettent aux organismes humanitaires de mener à bien leur travail sans entrave, en toute indépendance et de manière objective.

Nous saluons le rôle constructif joué par le Gouvernement yéménite, qui a récemment autorisé l'entrée de 10 pétroliers dans le pays. Comme M<sup>me</sup> Mueller l'a indiqué, cela a eu un effet positif sur les pénuries de pétrole dans le pays. Nous regrettons vivement que les experts de l'ONU n'aient pu avoir accès au pétrolier *FSO SAFER* à Ras Issa afin de procéder aux inspections et aux évaluations nécessaires, en dépit des appels répétés de l'ONU, entraînant un risque imminent de catastrophe écologique grave en mer Rouge.

Pour terminer, nous réaffirmons notre position selon laquelle il n'existe pas de solution militaire à cette crise. Nous appelons toutes les parties yéménites à



mettre pleinement en œuvre les trois volets de l'Accord de Stockholm afin d'appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour parvenir à un règlement politique fondé sur les trois mandats convenus qui mette fin à la crise, préserve l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen et garantisse la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

**M. de Rivière** (France) : Je tiens à remercier Martin Griffiths et Ursula Mueller pour leurs exposés.

Cela devient chaque jour plus évident : il faut trouver une solution politique à la crise yéménite. Comme l'a bien montré l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, nous percevons des signes positifs et encourageants de désescalade. Cette dynamique doit se poursuivre et se traduire par des progrès tangibles sur le terrain pour parvenir à une décrue significative des hostilités. Nous avons salué l'adoption de l'Accord de Riyad. Il représente une étape importante du règlement de la crise et permet de préserver l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen. Il doit désormais être pleinement mis en œuvre.

Les discussions en vue d'une solution politique globale et inclusive doivent reprendre, sans délai ni précondition. Dans la recherche de cette solution comme dans sa mise en œuvre, l'Organisation des Nations Unies a un rôle essentiel de médiation et de supervision à jouer. Un règlement politique est la seule issue pour le peuple yéménite, qui continue de souffrir d'une situation humanitaire catastrophique. Le respect du droit international humanitaire n'est pas négociable : il s'impose à tous. Je pense, d'une part, à la protection des civils, y compris celle des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles et, d'autre part, à la garantie d'un accès humanitaire complet. Toutes les parties au conflit doivent y veiller. Les restrictions croissantes imposées par les houthistes aux acteurs humanitaires empêchent des millions de personnes de bénéficier d'aide. Cela est inacceptable. La bonne coordination de l'aide doit être une priorité et tout doit être mis en œuvre pour faciliter le travail des acteurs humanitaires. Il est essentiel que l'ONU puisse aussi avoir accès au pétrolier *SFO SAFER*, qui représente une grave menace potentielle pour l'environnement : une fuite de pétrole aurait un impact dramatique sur toute la région.

Le Conseil peut compter sur la France pour rester pleinement mobilisée dans la recherche d'une solution politique à la crise yéménite, au sein du Conseil, bien

sûr, mais aussi plus largement dans le cadre de ses efforts en faveur d'une désescalade régionale.

**M. Ugarelli** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions également l'Envoyé spécial Martin Griffiths et la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller de leurs exposés très éclairants.

Le Pérou suit de près l'évolution de la situation au Yémen. Il est évident qu'au cours des derniers mois, il y a eu des progrès sur le terrain et que le niveau de violence a diminué. Mais il est également vrai que la situation reste incertaine et que des millions de personnes survivent dans des conditions d'extrême vulnérabilité. Ce matin, M. Griffiths a noté quelques signes politiques positifs, qui nous donnent des raisons d'être prudemment optimistes. Ces signes, s'ils sont mis à profit rapidement et de manière pragmatique, pourraient conduire à des progrès tangibles sur la voie d'une paix durable au Yémen. Je songe notamment à la volonté renouvelée de dialogue manifestée par certains des principaux acteurs impliqués dans ce conflit, à la suite des accords prometteurs récemment conclus dans le sud du pays, qui sont bien connus de tous.

Le Pérou encourage les parties à maintenir cette dynamique de rapprochement afin de surmonter la profonde méfiance qui caractérise encore leurs relations. Pour ce faire, un engagement véritable, de bonne foi et sans conditions préalables est essentiel. Il est impératif de faire des progrès dans ce domaine en raison du risque toujours présent de famine généralisée, de la persistance du choléra et de l'effondrement des services publics et de l'économie, qui ont fait plus de victimes que les actions militaires. C'est pourquoi nous devons assumer notre responsabilité de protéger les plus vulnérables, ce qui passe par l'élimination de tous les obstacles à l'assistance et de toutes les menaces qui pèsent sur le personnel humanitaire dans le cadre de son action. Plus précisément, nous exhortons les autorités d'Ansar Allah à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire par l'ONU et les autres acteurs sur le territoire qu'elles contrôlent et à s'abstenir d'imposer des conditions concernant le lieu, la forme et les bénéficiaires de l'aide.

Nous soulignons également que les ports, aéroports et routes terrestres du Yémen doivent rester ouverts et opérationnels, conformément aux dispositions des différentes déclarations du Conseil. Nous notons en particulier l'importance de l'ouverture de l'aéroport de Sanaa pour la livraison de fournitures médicales et les évacuations humanitaires d'urgence. Nous appelons

de nos vœux davantage de souplesse de la part de la coalition arabe et des autres acteurs concernés sur cette question délicate. Nous saluons par ailleurs la récente fourniture de carburant au Yémen, tout en insistant sur la nécessité de promouvoir des solutions globales afin de prévenir de nouvelles pénuries. À cette fin, nous notons qu'il est urgent que la communauté internationale continue de contribuer à la stabilisation et à la relance de l'économie yéménite afin de soutenir l'appréciation de la monnaie locale constatée ces dernières semaines et de juguler l'inflation qui fait tant de ravages au sein des populations les plus démunies.

Je terminerai en réaffirmant le plein appui du Pérou aux efforts que déploie M. Griffiths pour empêcher une nouvelle escalade et promouvoir le dialogue entre les parties. Je réitère également notre attachement indéfectible à la protection des civils en toutes circonstances.

**M. Singer Weisinger** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Martin Griffiths et M<sup>me</sup> Ursula Mueller de leurs exposés de ce matin.

Un accord politique négocié sur la base d'un dialogue sans exclusive est le seul moyen de régler les différends et de répondre aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites, y compris ceux du sud du pays. C'est pourquoi nous nous félicitons des efforts qui sont déployés dans la région pour apporter la paix au peuple yéménite.

Nous sommes optimistes quant aux progrès enregistrés et nous remercions le Royaume d'Arabie saoudite de ses efforts de médiation, qui ont contribué à la signature de l'Accord de Riyad entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud. Cet accord marque une étape importante qui ouvre la voie à des consultations plus larges, qui pourraient jeter les bases de la paix dans tout le Yémen.

Tout en nous félicitant de signes de retenue qui ont entraîné une diminution des frappes aériennes à l'intérieur et à l'extérieur du Yémen, nous insistons sur le fait que la protection des populations civiles et des infrastructures civiles est un principe fondamental du droit international humanitaire, raison pour laquelle nous condamnons les attaques perpétrées partout dans le pays.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, nous faisons écho à l'appel lancé à toutes les parties pour qu'elles respectent le cessez-le-feu

établi dans cette province et garantissent la liberté de circulation des membres du personnel du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations pour qu'ils puissent procéder aux contrôles nécessaires. À un moment aussi crucial que celui-ci, il importe tout particulièrement que les parties évitent toute escalade de la situation.

Nous voudrions rappeler la situation des personnes déplacées par la guerre, des migrants et des réfugiés, dont beaucoup sont des femmes et des enfants, ainsi que les efforts extraordinaires déployés par les organismes de l'ONU et les organisations non gouvernementales pour fournir une assistance à ces groupes vulnérables. Ces efforts doivent être appuyés par un accès humanitaire, et leur sécurité doit être garantie.

Il faut donner la priorité aux besoins humanitaires des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables et aider le Yémen à améliorer sa situation économique afin qu'il puisse répondre aux besoins fondamentaux de sa population. Je voudrais également exprimer nos préoccupations au sujet de l'état actuel de l'installation flottante de stockage et de déchargement abandonnée, le pétrolier *FSO SAFER*, qui se trouve à Hodeïda. Nous devons éviter à tout prix une marée noire qui provoquerait une catastrophe écologique sans précédent en mer Rouge, et nous appelons tous les acteurs, en particulier les houthistes, à autoriser l'équipe d'évaluation de l'ONU à accéder au pétrolier.

Ces préoccupations ont été réitérées à maintes reprises au Conseil, mais rien n'a changé. Il est essentiel, à la lumière des progrès accomplis en matière de paix au Yémen, de poursuivre les efforts visant à trouver une solution politique, notamment grâce à une véritable participation des femmes et des jeunes aux processus de règlement du conflit au Yémen.

Le Conseil reste uni face à cette situation qui afflige le peuple yéménite, car il est conscient que seule une solution politique peut permettre de mettre définitivement fin à ce conflit.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie l'Envoyé spécial Martin Griffiths et la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller de leurs exposés.

La Chine soutient l'Envoyé spécial Griffiths dans ses efforts visant à faire avancer le processus politique au Yémen, et se félicite des efforts inlassables que déploient l'ONU et les organismes concernés pour améliorer la situation humanitaire Yémen. Ces derniers

temps, il y a eu des signes d'amélioration de la situation au Yémen. L'ONU et les pays de la région doivent saisir cette occasion et continuer d'encourager les parties yéménites à surmonter leurs divergences et à œuvrer à une relance du processus de règlement politique, dans les meilleurs délais.

La Chine se félicite de la signature, tout récemment, de l'Accord de Riyad par le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud. Nous saluons le rôle positif que l'Arabie saoudite et les autres pays concernés ont joué à cet égard et nous espérons que cela servira d'exemple en matière de règlement de différends par la négociation et le dialogue.

La Chine appuie l'Envoyé spécial Griffiths dans ses préparatifs en vue d'une nouvelle série de pourparlers de paix. Les parties yéménites doivent s'abstenir de toute action susceptible de conduire à une escalade des tensions et préserver la dynamique en faveur d'une solution politique.

Depuis qu'il a été conclu il y a près d'un an, l'Accord de Stockholm a contribué à améliorer la situation à Hodeïda et à promouvoir le processus politique au Yémen. Dans le même temps, nous constatons que la situation à Hodeïda demeure tendue. Toutefois, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïdah (MINUAAH) et la Comité de coordination du redéploiement ont pu surmonter toutes les difficultés et apaiser la situation. La Chine s'en félicite. Les parties yéménites doivent démontrer leur volonté politique en cessant de violer l'Accord de cessez-le-feu et en veillant à la pleine mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda.

La Chine appuie le comité chargé de l'échange de prisonniers et l'encourage à poursuivre ses travaux avec efficacité. La mise en œuvre des accords existants permettra également de renforcer la confiance mutuelle entre les parties et de jeter les bases de négociations politiques globales. Le Conseil doit maintenir son unité en ce qui concerne cette question, appuyer fermement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen, et apporter son appui politique aux efforts diplomatiques de l'ONU et des pays de la région.

Les ambassadeurs des membres permanents du Conseil accrédités au Yémen ont rencontré dernièrement à Riyad l'Envoyé spécial Griffiths et le général Guha, Président du Comité de coordination du redéploiement, et ont réitéré leur appui à leurs travaux. Tous les membres du Conseil doivent travailler en étroite collaboration

avec l'Envoyé spécial, la MINUAAH, le Comité de coordination du redéploiement et les pays de la région pour contribuer au rétablissement rapide de la paix et de l'ordre public au Yémen.

La communauté internationale doit apporter son assistance pour améliorer les conditions de vie des Yéménites et apporter leur pleine coopération dans le cadre des opérations humanitaires menées par l'ONU et ses organismes. À l'heure actuelle, il faut mettre l'accent sur le règlement de la crise pétrolière au Yémen, la stabilisation du rial yéménite et des prix, la lutte contre l'épidémie de choléra, l'appui aux projets de développement et de reconstruction, et la création d'emplois.

La Chine s'attache depuis longtemps à fournir une assistance aux Yéménites. Tout récemment, nous avons fourni au Yémen une assistance par des voies bilatérales, notamment des articles de sports aux jeunes. Le 31 octobre, la Chine et le Gouvernement yéménite ont signé un accord de coopération économique et technique, au titre duquel la Chine fournira une aide de 100 millions de yuan, soit 40 millions de dollars, pour améliorer la situation économique et humanitaire au Yémen. La Chine a toujours été convaincue que le développement était un moyen efficace de promouvoir la paix et la stabilité dans les pays en conflit.

La Chine est prête à continuer d'agir concrètement dans l'intérêt du peuple yéménite, de participer au relèvement économique du Yémen, de renforcer la confiance des Yéménites dans l'avenir et d'apporter une contribution constructive au rétablissement rapide d'une paix et d'une stabilité durables au Yémen.

**M. Syihab** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller, du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires, des informations actualisées très pertinentes qu'ils ont présentées aujourd'hui. Nous nous félicitons de ces informations, notamment de la diminution notable du nombre d'atteintes à la sécurité signalées par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, en particulier s'agissant des perspectives de la poursuite des pourparlers de paix. Ces informations ravivent l'espoir qui s'était amenuisé durant plusieurs mois.

En réponse à ces exposés, l'Indonésie voudrait faire trois observations. Premièrement, nous saluons l'accord de Djedda conclu entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud, grâce à

la médiation du Royaume d'Arabie saoudite. Nous remercions le Royaume de l'excellente action qu'il mène à cet égard.

Certains semblent penser que le calendrier et les objectifs de l'Accord de Riyad sont ambitieux, mais pour le peuple yéménite, qui souffre tant et depuis si longtemps, un calendrier et des objectifs ambitieux sont nécessaires. Le défi réside dans la mise en œuvre. L'Indonésie espère vivement que l'Accord sera mis en œuvre sans retard, en tant qu'élément constitutif d'un règlement politique à l'échelle nationale. Comme ma délégation l'a dit à maintes reprises, le seul moyen d'enrayer la crise humanitaire et d'atténuer les souffrances du peuple yéménite est de parvenir à un règlement politique global.

Cela m'amène à mon deuxième point. Nous appuyons fermement les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour que les pourparlers reprennent dès que possible. Cela fait maintenant presque un an que l'Accord de Stockholm a été conclu. Bien que l'Accord n'ait pas été pleinement mis en œuvre, il est évident qu'il apporte de l'espoir aux Yéménites. Il ne fait aucun doute que la situation à Hodeïda ne se serait pas améliorée sans l'Accord.

En faisant fond sur les acquis de l'Accord de Stockholm et de l'Accord de Riyad, le processus politique yéménite doit reprendre, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties légitimes concernées, notamment les femmes et les jeunes. Il est essentiel que les Yéménites s'approprient le processus et ses résultats, raison pour laquelle nous sommes en faveur d'un processus dirigé par les Yéménites et facilité par l'ONU. Par ailleurs, il est crucial que, quel que soit le résultat, celui-ci soit bien compris par les parties et correctement mis en œuvre, et qu'il se répercute sur la situation sur le terrain. Les pays clefs de la région jouent un rôle central s'agissant d'appuyer le processus de paix. Un cessez-le-feu à l'échelle de la nation et la fin du conflit doivent être les objectifs ultimes pour tous.

Troisièmement, de nouveaux progrès s'imposent dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, parallèlement à la reprise du processus politique. Ce processus doit inclure l'échange de prisonniers et un dialogue sur la question de Taëz. Nous attendons également de nouveaux progrès à Hodeïda, le maintien du cessez-le-feu et la démilitarisation des zones portuaires. Le port de Hodeïda est crucial, non seulement parce qu'il est essentiel pour l'aide humanitaire, mais aussi

parce qu'il constitue une source de revenus pour le peuple yéménite. La mise en œuvre ne doit pas échouer.

Enfin, ma délégation appelle les autorités d'Ansar Allah à protéger tous les travailleurs humanitaires opérant sur le terrain et à leur accorder un accès sans entrave dans le cadre de l'exercice de leur mission d'assistance humanitaire.

Puisqu'il s'agit de l'avant-dernière séance d'information sur le Yémen cette année, l'Indonésie appelle tout un chacun à faire un important effort au cours du mois à venir pour redonner espoir à tous les Yéménites à l'approche de la fin de l'année.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants de leurs comptes rendus détaillés de la situation actuelle au Yémen. Je tiens à réaffirmer notre plein appui à l'Envoyé spécial Martin Griffiths pour les efforts qu'il déploie et exprimer notre reconnaissance à tout le personnel de l'ONU au Yémen, qui travaille sans compter.

Je voudrais tout d'abord exprimer l'appui sans réserve de la Pologne aux progrès réalisés à ce jour en ce qui concerne la situation politique au Yémen. Nous nous félicitons en particulier de la signature de l'Accord de Riyad par le Gouvernement yéménite et par le Conseil de transition du Sud, et nous saluons les efforts diplomatiques déployés par le Royaume d'Arabie saoudite, qui ont contribué pour beaucoup à la conclusion d'un accord entre les parties. Le retour du Premier Ministre du Yémen à Aden marque une première étape essentielle dans la mise en œuvre de l'Accord. Nous exhortons toutes les parties prenantes à faire preuve de bonne foi, à respecter les termes de l'Accord et à veiller à sa mise en œuvre rapide.

L'Accord de Riyad est un pas important vers un règlement politique du conflit au Yémen. Il représente une occasion favorable de reprendre un processus politique inclusif qui permettrait de régler les différends et de répondre aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites. C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties à intensifier leur collaboration avec l'Envoyé spécial, de bonne foi et sans conditions préalables, en vue de relancer des négociations globales, avec la participation de tous les groupes de la société yéménite, notamment les femmes et les jeunes.

Outre le fait de garantir l'inclusion, il est également essentiel, pour rétablir la stabilité et créer les conditions propices à la reprise du processus politique, de renoncer à la violence, d'apaiser les tensions et de promouvoir des



mesures de confiance. Il est donc primordial que les parties respectent leurs obligations au titre de l'Accord sur Hodeïda. Il est également capital de veiller à la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm.

En ce qui concerne la situation humanitaire, malgré les avancées positives soulignées par la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller, les conditions de vie générales du peuple yéménite restent extrêmement difficiles. À cet égard, nous demandons aux parties d'autoriser et de faciliter l'acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire ainsi que le mouvement du personnel humanitaire dans toutes les régions du pays et de lever immédiatement toutes les restrictions à l'accès humanitaire et aux importations commerciales. Nous les exhortons également à accorder la priorité à la protection des civils, notamment les groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants, et à respecter pleinement le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Les auteurs de violations doivent répondre de leurs actes.

Enfin, je voudrais dire un mot sur la question très préoccupante du pétrolier *FSO SAFER* en train de tomber en décrépitude au large de Hodeïda, dont la rupture et la marée noire qui s'ensuivrait entraîneraient une catastrophe environnementale et humanitaire sans précédent dans la mer Rouge. Nous appelons tous les acteurs, en particulier les houthistes, à permettre à l'équipe d'évaluation des Nations Unies d'accéder au pétrolier sans plus attendre.

**M. Adom** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M<sup>me</sup> Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour leurs exposés instructifs sur les derniers développements de la situation politique et humanitaire au Yémen.

La Côte d'Ivoire salue la signature de l'accord intervenu le 5 novembre 2019 à Riyad entre le Gouvernement yéménite et les séparatistes du Conseil de transition du Sud. Cet accord prévoit un partage du pouvoir au sein d'une nouvelle formation gouvernementale et le retour des institutions à Aden, la capitale provisoire, et c'est une très bonne nouvelle pour le peuple yéménite et pour le processus de paix. Les négociations rendues possibles grâce à l'implication des acteurs régionaux permettent d'envoyer un message fort d'unité à toutes les parties prenantes. Il convient d'encourager toutes les parties prenantes, sans exception,

à percevoir dans cette avancée une fenêtre d'opportunité pour surmonter leurs divergences à travers des solutions politiques négociées qui consolideraient la désescalade et impulseraient davantage le processus de paix. Il serait judicieux, d'ailleurs, d'associer pleinement les femmes et les jeunes à la quête de cette paix tant attendue. La Côte d'Ivoire souhaite surtout que l'Accord de Riyad serve de point d'ancrage pour instaurer un environnement de confiance entre les parties concernées. Elle apporte en outre son soutien aux initiatives diplomatiques en cours, notamment sous l'égide du Sultanat d'Oman, en vue de faciliter les pourparlers entre les acteurs régionaux et les houthistes.

La Côte d'Ivoire partage les préoccupations de la communauté internationale sur la situation humanitaire particulièrement inquiétante au Yémen. Après plusieurs années de conflit, le Yémen est en effet devenu un pays exsangue où, selon les agences des Nations Unies, 80% de la population est en situation d'urgence humanitaire, avec 10 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire et 3,3 millions de personnes déplacées internes. Il importe donc d'inviter tous les protagonistes de la crise actuelle au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Mon pays salue, à cet égard, l'adoption par le Conseil des droits de l'homme, le 26 septembre 2019, de la résolution 42/2, condamnant les entorses aux normes juridiques internationales susvisées.

La Côte d'Ivoire estime qu'il est urgent de veiller à la mise en œuvre pleine et entière de l'Accord de Stockholm signé en décembre 2018. Le respect des dispositions de l'Accord sur la ville de Hodeïda relatif au redéploiement des forces militaires des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa demeure à cet égard une impérieuse nécessité. En effet, le contrôle des ports constitue sans aucun doute l'enjeu principal et l'élément de blocage du processus de redéploiement total des forces militaires sur ces installations portuaires. La mise en place des forces de sécurité locales dans ces ports devrait en conséquence permettre de redynamiser le processus politique. C'est pourquoi mon pays se réjouit de l'annonce, faite par Martin Griffiths ce matin, de l'entrée d'un pétrolier dans le port de Hodeïda, en vue d'approvisionner le pays en pétrole. La Côte d'Ivoire exhorte donc les parties yéménites à poursuivre le redéploiement des forces militaires des ports, sous l'égide du Comité de coordination du redéploiement, et à coopérer pleinement avec la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

Le cessez-le-feu relatif, observé par les houthistes depuis le 21 septembre, ainsi que la libération de 290 prisonniers devraient constituer les prémices d'un accord de paix et nous saluons ce que nous considérons d'ailleurs comme une avancée très positive. Ce geste de portée humanitaire, en cohérence avec l'Accord de Stockholm, devrait créer un environnement favorable à la poursuite des échanges de prisonniers et à la mise en œuvre de la Déclaration d'entente sur la ville de Taëz. Par ailleurs, il est primordial pour le Yémen que toute dynamique porteuse d'un espoir de paix, de stabilité et de sécurité soit soutenue et encouragée.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire tient à renouveler ses encouragements à l'Envoyé spécial dans ses efforts constants de promotion d'un dialogue – que le Conseil souhaite fécond – entre les parties, pour une résolution définitive du conflit au Yémen.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : C'est toujours un plaisir que de voir M. Martin Griffiths et, aujourd'hui, ce fut aussi un plaisir de l'écouter nous présenter un exposé optimiste. Point n'est besoin de répéter tous les faits nouveaux positifs, et je ne peux que me faire l'écho de ce que lui et mon collègue de Côte d'Ivoire ont dit : l'élan qui a été insufflé doit être maintenu aussi bien dans le sud que dans le nord du pays. Comme l'a dit M. Griffiths, il incombe en définitive aux dirigeants de toutes les parties de poursuivre des échanges et un dialogue constructifs, afin de parvenir à une désescalade.

J'ai eu un peu peur qu'à la fin de cette déclaration très intéressante, M. Griffiths finisse par proposer les dirigeants des deux camps pour le prochain prix Nobel de la paix, mais M<sup>me</sup> Ursula Mueller nous a ensuite donné une douche froide. C'est toujours un plaisir de la voir, mais ce ne fut pas un plaisir d'entendre ce qu'elle avait à dire. Elle nous a rappelé le contexte humanitaire, qui continue d'être la pire situation à laquelle nous soyons confrontés aujourd'hui dans le monde. Nous avons eu beau entendre des nouvelles positives émanant de Hodeïda, cette province reste l'endroit où le bilan civil est le plus lourd.

En ce qui concerne l'accès humanitaire, j'ai dû écouter très attentivement, mais j'ai entendu notre collègue russe dire que nous devons veiller au respect inconditionnel du droit international humanitaire, et je ne peux qu'abonder dans son sens – et pas uniquement au Yémen, naturellement. Il est absolument vital que l'accès humanitaire soit accordé, or nous sommes toujours confrontés à de nombreux problèmes à cet égard.

Plusieurs collègues, notamment la France, la République dominicaine et la Pologne, ont évoqué la question non réglée du pétrolier *FSO SAFER*, qui menace de plus en plus l'environnement. Tous ceux qui sont en contact avec les houthistes devraient insister auprès d'eux pour qu'ils acceptent, à tout le moins, qu'une équipe d'évaluation des Nations Unies puisse accéder au navire.

L'Allemagne reste déterminée à appuyer l'Envoyé spécial. Nous sommes prêts à accompagner le processus politique en facilitant des réunions à différents niveaux. En ce qui concerne la contribution financière à l'aide humanitaire, l'Allemagne y reste engagée et contribuera de manière substantielle au plan d'aide humanitaire pour le Yémen. Nous appelons également les autres donateurs à rester engagés et à verser leurs contributions en temps voulu pour que le problème que nous avons rencontré cette année ne se répète pas.

Pour terminer, je voudrais revenir sur l'exposé de M. Griffiths. À la fin de sa déclaration, il a mis en exergue ses contacts avec les groupes de femmes et les femmes d'influence, et je ne peux que l'appuyer. D'autres orateurs ont également insisté sur l'inclusion des jeunes. Le plus important, ce n'est pas juste de les rencontrer séparément, mais de veiller à ce que les femmes aient un siège à la table des négociations et puissent contribuer leurs perspectives et leurs points de vue aux négociations.

**M. Esono Mbengono** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, ainsi que la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Ursula Mueller, des précieuses informations qu'ils nous ont fournies.

La Guinée équatoriale suit de près la situation au Yémen et conserve toute sa confiance à l'action de l'ONU qui, à travers les efforts inlassables de l'Envoyé spécial et avec le ferme appui des partenaires de l'ONU et de l'ensemble de la communauté internationale, continue de rechercher une voie de salut qui soit propre à mener les parties au conflit à un règlement définitif et à rétablir la paix et la tranquillité auxquelles aspire la population yéménite depuis cinq ans.

Depuis quelques mois, les parties yéménites mènent d'importantes initiatives visant à réorienter la dynamique de ce conflit, aussi bien dans le nord que dans le sud du pays. Cela atteste de leur ferme volonté de

s'entendre sur certaines mesures susceptibles d'atténuer les souffrances du peuple yéménite. C'est ainsi que 290 personnes détenues par le mouvement houthiste ont été libérées. Cette même volonté était manifeste dans l'annonce, le 20 septembre, de la suspension de toutes ses attaques de drones et de missiles balistiques contre l'Arabie saoudite.

Nous nous félicitons également des efforts diplomatiques entrepris et parrainés par le Royaume d'Arabie saoudite, qui ont abouti à la signature, le 5 novembre, de l'Accord de Riyad, lequel vise à régler des différends importants entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud. Pour les parties, il est urgent de mettre en œuvre les termes de cet accord, notamment parce que le retour du Gouvernement à Aden et le plein fonctionnement des institutions, qui doivent pouvoir servir les citoyens, en dépendent. En fin de compte, l'Accord de Riyad est un pas dans la bonne direction, dans la quête d'un règlement définitif au conflit yéménite.

La Guinée équatoriale félicite également le commandement de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda qui, avec les deux parties yéménites à l'Accord de Stockholm, est parvenu à mettre sur pied le Centre d'opérations conjoint. L'établissement de ce centre se traduit par une réduction tangible des violations du cessez-le-feu.

Ma délégation, en revanche, déplore la terrible situation humanitaire de la population yéménite depuis le début de ce conflit, qui frappe de plus en plus durement la population civile. Les organismes humanitaires doivent surmonter d'importantes restrictions, sans compter les fréquentes brimades et les tentatives d'interférence. Dans de telles conditions, il n'est pas facile de parvenir jusqu'aux plus démunis. Le mois dernier avait été évoqué le fait que les autorités locales ont bloqué des évaluations humanitaires à Hajja et Hodeïda, où quelque 12 000 familles ont été touchées par des inondations. Il y a des millions de personnes qui n'ont aucune garantie d'une alimentation régulière, et d'autres qui ne savent pas comment se procurer leur prochaine ration alimentaire.

Nous reprenons donc à notre compte la résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 26 septembre, qui condamne les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits et les violations du droit international humanitaire qui sont commises au Yémen, notamment l'enrôlement et l'utilisation généralisés d'enfants par les parties au conflit armé, la

violence sexuelle et fondée sur le genre, les arrestations et détentions arbitraires, le refus d'autoriser l'accès de l'aide humanitaire, et les attaques visant des civils et des biens civils, notamment des établissements médicaux et des missions et leur personnel, ainsi que des écoles.

Enfin, ma délégation voudrait réaffirmer son plein appui aux efforts de M. Griffiths. Nous encourageons également toutes les parties à ne pas abandonner la voie du dialogue, car le seul moyen de régler le conflit passe par un processus politique, basé sur un dialogue franc, direct et inclusif entre elles.

**M. Ntsoane** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Ursula Mueller, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths. L'Afrique du Sud tient à exprimer son appui à l'Envoyé spécial Griffiths et à tous les efforts qu'il déploie pour trouver une solution pacifique à la situation au Yémen. Je voudrais aborder les deux questions suivantes dans ma déclaration : premièrement, la situation politique, et, deuxièmement, la situation humanitaire.

Premièrement, s'agissant de la situation politique, l'Afrique du Sud se félicite de la signature de l'Accord de Riyad entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud. Nous prenons également note de certaines dispositions clefs de l'Accord de Riyad, notamment le renforcement du rôle de toutes les autorités et institutions étatiques yéménites, le respect de tous les droits du peuple yéménite, et la participation du Conseil de transition du Sud, dans le cadre de la délégation gouvernementale, aux consultations sur le règlement politique définitif du conflit au Yémen. Il faut espérer que l'Accord marquera une étape initiale vers un règlement politique plus large et plus global afin de mettre fin à la guerre au Yémen. Nous félicitons également le Royaume d'Arabie saoudite du rôle qu'il a joué en facilitant la signature de l'Accord.

Nous nous félicitons en outre des signes prometteurs de dialogue entre les parties aux fins de la désescalade des tensions. Nous appelons toutes les parties à entamer de toute urgence des pourparlers en vue d'améliorer la situation humanitaire désespérée au Yémen. Toutes les parties devraient pouvoir collaborer et s'accorder pour alléger les souffrances du peuple yéménite pris dans ce violent conflit armé.

Nous rappelons également aux parties de mettre en œuvre certaines dispositions clefs de l'Accord de

Stockholm, notamment l'échange de prisonniers et le règlement des questions en suspens concernant le statut des forces de sécurité locales. Nous espérons que les divers efforts de dialogue en cours s'inscriront dans le cadre d'un processus plus large mené par l'ONU et ouvert à tous. Sans un effort concerté pour trouver une solution politique au conflit, la situation humanitaire désastreuse au Yémen ne cessera de s'aggraver et restera une source d'instabilité, non seulement pour les parties impliquées dans le conflit mais aussi pour l'ensemble de la région.

Deuxièmement, s'agissant de la situation humanitaire, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la crise humanitaire au Yémen reste la pire au monde. Les quatre années de conflit et le grave déclin économique qui en a résulté ont conduit le pays au bord de la famine et mis en péril les infrastructures essentielles dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. On estime que 24 millions de personnes – soit 80 % de la population – ont besoin d'une forme d'aide humanitaire ou de protection, parmi lesquelles 14,3 millions en ont cruellement besoin. Leurs besoins sont de plus en plus graves, et le nombre de personnes ayant des besoins désespérés a connu une hausse vertigineuse de 27 % depuis l'année dernière. Deux tiers de l'ensemble des districts du pays sont déjà exposés au risque de famine, et un tiers sont confrontés à la convergence de multiples vulnérabilités aiguës. On estime que 85 000 enfants yéménites âgés de moins de cinq ans seraient morts de faim.

De surcroît, environ 2 millions d'enfants yéménites ont arrêté d'aller à l'école depuis le début de la guerre et, selon l'UNICEF, de nombreuses écoles sont endommagées, ne sont pas utilisées ou sont devenues des abris pour personnes déplacées. Depuis qu'il a éclaté, le conflit armé au Yémen a fait des milliers de morts et de blessés parmi les civils. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, près de 7 000 civils ont été tués et plus de 10 000 ont été blessés. Des milliers de personnes ont été déplacées à cause des combats et des millions souffrent de pénuries alimentaires et du manque de soins médicaux.

Nous nous félicitons de la réduction de la violence, comme l'a mentionné la Sous-Secrétaire générale ce matin. Nous espérons que la situation continuera de s'améliorer. L'Afrique du Sud continue d'appeler les parties au conflit à autoriser la circulation libre, régulière et sans entrave des vivres et autres secours

humanitaires et à ne prendre aucune mesure susceptible de priver les civils de leurs droits à l'alimentation et à la santé. À cet égard, nous rappelons aux parties au conflit que toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour respecter les Conventions de Genève. La crise humanitaire sans précédent montre bien le coût humain de la poursuite de l'action militaire et du conflit, qui requiert d'adhérer d'urgence à un cessez-le-feu et d'œuvrer à un règlement négocié, pacifique et sans exclusive de la crise.

Enfin, nous réitérons que la seule solution durable à ce conflit sera un règlement politique négocié et dirigé par les Yéménites, sur la base d'un processus ouvert qui place les intérêts et le bien-être de tous les citoyens yéménites au premier plan.

**M. Pecsteen de Buystwerve** (Belgique) : Je voudrais remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths, ainsi que la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller, pour leurs présentations.

À mon tour, je voudrais me féliciter de la signature de l'Accord de Riyad entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud. Nous félicitons l'Arabie saoudite pour ses efforts de médiation et son leadership. Nous espérons que cet élan positif puisse être maintenu pour les prochaines étapes dans le processus politique. Celui-ci doit être inclusif, avec la participation significative des femmes et des jeunes, et refléter la diversité ethnique, géographique, sociale et politique de la population du Yémen.

Nous accueillons positivement les efforts de désescalade, bien que la population civile souffre toujours d'une façon disproportionnée. Nous encourageons la poursuite de ces efforts pour arriver à la cessation des hostilités dans l'ensemble du pays.

L'accès humanitaire reste très difficile, comme M<sup>me</sup> Mueller nous l'a dit. Il est primordial que toutes les parties facilitent l'accès de l'aide humanitaire et qu'elles respectent le droit international humanitaire. Nous appelons en particulier les parties à lever toutes les restrictions à l'accès humanitaire et aux importations commerciales. Nous encourageons le Gouvernement yéménite à suspendre l'application du décret 49, dans l'attente qu'une solution durable à la crise pétrolière soit trouvée. Nous encourageons les houthistes à donner accès au pétrolier *FSO SAFER* afin de faciliter l'examen de la situation et d'éviter une possible catastrophe écologique.

En parallèle, nous continuons à appeler toutes les parties à mettre entièrement en œuvre l'Accord de



Stockholm, y compris l'Accord sur Hodeïda, l'Accord sur l'échange de prisonniers, ainsi que la Déclaration d'entente sur Taëz.

Enfin, les parties doivent respecter leurs obligations et leurs engagements découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Le Gouvernement britannique voudrait à son tour remercier la Sous-Secrétaire générale et l'Envoyé spécial, ainsi que leurs équipes, du travail acharné qu'ils accomplissent. À l'instar de nos collègues, nous nous félicitons de l'Accord de Riyad et du rôle essentiel joué par le Royaume d'Arabie saoudite dans sa signature. Nous partageons le point de vue de l'Afrique du Sud et l'accent mis sur le caractère inclusif du processus.

Pour ce qui est de la dynamique engendrée et du fait de tirer le meilleur parti de l'année à venir, nos collègues indonésien, allemand et ivoirien ont été très clairs, et nous espérons nous aussi que des résultats concrets pourront être obtenus. Je souhaite dire à l'Envoyé spécial, M. Griffiths, que nous sommes heureux qu'il continue de faciliter les consultations entre les parties. Il est important d'intégrer l'Accord de Riyad et les initiatives de désescalade à un processus politique plus large et sans exclusive, et nous demandons instamment à M. Griffiths et à l'Arabie saoudite de travailler en étroite collaboration pour incorporer les différentes initiatives et mettre en place une approche globale. Le Conseil et la communauté mondiale doivent être prêts à appuyer un processus de paix renouvelé, et l'Envoyé spécial peut compter sur le Royaume-Uni pour faire tout son possible à cet égard. Nous espérons que la mise en œuvre élargie de l'Accord de Stockholm se poursuivra parallèlement à ces efforts.

Sur le plan humanitaire, comme l'a souligné la Sous-Secrétaire générale, la situation est très sombre. Je partage la préoccupation du représentant de l'Allemagne sur ces questions. Le Royaume-Uni s'est engagé à fournir près d'un milliard de dollars d'aide depuis le début du conflit, et plus du quart de cette somme a été versé durant l'exercice budgétaire en cours. Nous contribuons à répondre aux besoins alimentaires immédiats de plus d'un million de Yéménites chaque mois, nous soignons 70 000 enfants souffrant de malnutrition et nous fournissons à plus d'un million de

personnes un accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de meilleure qualité. Nous ne sous-estimons donc nullement l'ampleur et l'immensité de la tâche, et nous applaudissons tous les acteurs qui œuvrent sur le terrain pour venir en aide aux personnes vulnérables dans des conditions aussi difficiles et dangereuses.

Le Conseil doit avoir la certitude que l'aide fournie par la communauté internationale parvient aux populations dans le besoin, et cela signifie qu'il est essentiel d'améliorer l'accès humanitaire dans tout le pays, y compris les zones contrôlées par les houthistes dans le nord. Le Royaume-Uni saisit cette occasion pour appeler tous les houthistes à collaborer d'urgence et de manière constructive avec la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies sur le terrain, M<sup>me</sup> Lise Grande, pour garantir l'accès aux personnes vulnérables et appliquer immédiatement la résolution 2451 (2018) en facilitant un accès humanitaire rapide, sans entrave et sûr.

Nous savons que l'environnement opérationnel des organisations humanitaires est quasiment impossible dans le nord – 60 % des accords humanitaires auxiliaires conclus cette année n'ont pas été signés par les houthistes, et cela concerne 4 millions de personnes. Cette situation ne peut évidemment durer. Les organisations humanitaires sont prêtes à sauver des vies. Elles doivent être autorisées à faire leur travail.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, dont plusieurs représentants ont parlé aujourd'hui, nous partageons les préoccupations exprimées. Nous pensons que l'inaction des houthistes sur cette question est irresponsable. Nous leur demandons de permettre à l'équipe des Nations Unies d'accéder au pétrolier avant qu'il ne soit trop tard.

Je voudrais également dire quelques mots sur l'économie. Les progrès accomplis récemment entre les parties pour faciliter les importations de pétrole dans les ports de la mer Rouge sont bienvenus. Il est maintenant vital que le Gouvernement yéménite et les houthistes collaborent de manière constructive avec l'ONU pour créer un mécanisme efficace de partage des recettes portuaires. Une solution à long terme doit être trouvée afin que des quantités suffisantes de carburant puissent entrer dans les ports de la mer Rouge tous les mois.

Enfin, je voudrais conclure en me faisant l'écho de ce qu'ont dit les représentants de l'Allemagne et

de la Belgique concernant l'importance d'un respect inconditionnel du droit international humanitaire.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Saadi** (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le présent mois, et je vous souhaite plein succès, ainsi qu'à la délégation amie du Royaume-Uni. Je tiens également à remercier M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M<sup>me</sup> Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, de leurs exposés utiles.

Le Gouvernement yéménite a fait part de sa volonté sincère et sérieuse de parvenir à une paix juste et durable sur la base des trois critères convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Le Gouvernement s'emploie à privilégier les intérêts du Yémen et de son peuple afin de réaliser son aspiration à construire un nouveau Yémen fédéral sur la base des résultats de la Conférence de dialogue national – un nouveau Yémen qui défendrait les intérêts yéménites et jouerait un rôle majeur aux côtés de nos partenaires régionaux pour lutter contre le terrorisme et les desseins sectaires qui visent à répandre le chaos, à détruire nos aspirations nationales et à ébranler les fondements de notre société.

Le Gouvernement yéménite attache une grande importance aux efforts déterminés de l'Arabie saoudite, avec le Roi et le Prince héritier à la tête de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen. Leurs efforts ont joué un rôle important dans la signature de l'Accord de Riyad, qui constitue une étape importante dans l'optique d'avancées futures vers l'instauration d'une paix globale sur la base des critères convenus, tout en maintenant les fondements de notre identité nationale.

L'Accord vise à garantir le plein rétablissement de l'État yéménite grâce à l'opérationnalisation de toutes les institutions et de tous les pouvoirs gouvernementaux à Aden, la capitale provisoire, ainsi que dans les provinces libérées, tout en respectant l'intégralité des droits de citoyenneté de tous les Yéménites et en éliminant la discrimination sectaire. L'Accord a également pour but de placer toutes les formations militaires qui ne

dépendent pas des institutions nationales sous le contrôle des Ministères de la défense et de l'intérieur afin de contribuer à libérer les provinces qui sont toujours sous le contrôle des milices houthistes et de consolider les efforts visant à stopper au plus vite le projet houthiste et iranien au Yémen. L'Accord entend aussi ouvrir un nouveau chapitre de stabilité et de sécurité au Yémen et dans les pays voisins et servir les intérêts du pays et du peuple yéménite tout en prévenant les divisions, en créant un front uni, en amorçant une ère nouvelle de construction et de développement et en combattant les groupes terroristes extrémistes.

Le Président du Yémen a appelé à la mise en œuvre immédiate et intégrale de l'Accord de Riyad et au retour du Premier Ministre et du Gouvernement à Aden, la capitale provisoire, cette semaine. Ces mesures permettraient de remédier aux causes profondes des problèmes actuels et à leurs répercussions, notamment la présence de formations militaires qui opèrent en dehors de l'autorité de l'État et qui empêchent le Gouvernement d'exercer pleinement sa souveraineté et son autorité dans la capitale provisoire, Aden.

Nous accueillons avec satisfaction les expressions d'appui international en faveur de l'Accord de Riyad par des pays frères et amis qui siègent au Conseil de sécurité, et nous les considérons comme une avancée vers le rétablissement d'une paix durable au Yémen. Nous comptons sur l'appui de nos frères et amis de la communauté internationale aux efforts que déploie le Gouvernement yéménite pour surmonter les problèmes, améliorer l'économie et consolider la sécurité et la stabilité.

L'Accord de Stockholm a près d'un an. Cependant, sa mise en œuvre n'a nullement progressé. Nous devons réfléchir aux raisons de ce retard et faire pression sur la partie qui s'oppose à la mise en œuvre de l'Accord. La mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, en particulier ses dispositions relatives aux forces de sécurité locales, aux autorités locales et au retrait du port et de la ville de Hodeïda, ainsi qu'à l'ouverture de couloirs humanitaires, constituera une mesure de confiance importante qui ouvrira la voie à l'instauration d'une paix durable.

Toute tentative de contourner l'Accord minerait les efforts de l'ONU et retarderait le processus politique. Elle rendrait service à la partie qui a entrepris le coup, lui permettant de se soustraire à ses obligations. Nous devons condamner clairement et avec force le non-respect par les houthistes du cessez-le-feu et l'escalade militaire qu'ils entretiennent. Ces violations confirment

sans équivoque que les milices houthistes ne sont pas prêtes à faire la paix. Elles ne se soucient pas des souffrances humanitaires causées par la guerre injuste qu'elles mènent contre le peuple yéménite, et se servent de la situation humanitaire pour faire du chantage et exercer d'autres formes de pression politique.

Le Gouvernement yéménite déplore la reconnaissance par le régime iranien du représentant des milices houthistes et la cession des locaux diplomatiques de la République du Yémen à Téhéran en sa faveur, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives au Yémen, notamment la résolution 2216 (2015). Nous demandons au Conseil de sécurité de condamner cette violation flagrante du droit international qui constitue un dangereux précédent dans les relations internationales. Nous comptons engager une action en justice pour que cet acte irresponsable soit déclaré nul et non avenu.

Le Gouvernement yéménite déploie des efforts considérables pour relancer l'économie nationale et a obtenu des résultats positifs grâce à la mise en œuvre du décret 75 de 2018 et du décret 49 de 2019 sur la perception des impôts, des droits de douane et d'autres recettes légales provenant des importations de dérivés du pétrole, qui seront utilisés pour payer les salaires des fonctionnaires. Au cours du mois dernier, nous avons facilité l'entrée de dérivés du pétrole dans le port de Hodeïda, ce qui a généré des revenus de plus de 15 milliards de rials yéménites en seulement deux semaines. Les milices houthistes doivent déposer ces recettes sur un compte temporaire à la succursale de

la Banque centrale à Hodeïda, sous la supervision de l'ONU et conformément à l'initiative lancée par le Gouvernement. Ces recettes serviront à payer les salaires des fonctionnaires dans les zones contrôlées par les milices houthistes. Nous avertissons que, comme cela s'est produit par le passé, ces recettes pourraient être détournées et utilisées pour enrichir les chefs de guerre qui participent au conflit au détriment des Yéménites qui souffrent.

Le Gouvernement yéménite demande une fois de plus à la communauté internationale et au Conseil de sécurité d'exercer davantage de pressions sur les milices houthistes pour qu'elles autorisent l'équipe technique de l'ONU à accéder au pétrolier *FSO SAFER* afin qu'elle puisse procéder à une évaluation des dommages, plutôt que d'attendre que se produise une grave catastrophe environnementale évitable, dont les milices houthistes seraient moralement et légalement responsables.

Pour terminer, le Gouvernement yéménite souligne une fois de plus son attachement à la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et de l'Accord sur Hodeïda, notamment la libération des prisonniers et des détenus dans le cadre de son approche humanitaire et apolitique. Nous appelons également à la levée du siège imposé à la ville de Taëz.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres orateurs ou oratrices inscrits sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 45.*